

# NAYA SAPANA

# NEPAL FRANCE



## Projet de création d'une maison d'enfants à Katmandou

### Contexte du projet

Le Népal est très caractéristique par certains points :

Tout d'abord c'est un des pays les plus pauvres de la planète, à l'économie vulnérable.

On constate des diversités écologiques, culturelles et ethniques importantes.

Presque 68% de la population est dépendante de l'agriculture et les revenus qui en découlent sont limités.

Enfin, on peut dire que le Népal est en paix après dix ans d'instabilité politique, et une nouvelle constitution est en cours de rédaction.

==> Conséquence de tous ces points : le système éducatif est très appauvri.

Le système éducatif népalais propose deux systèmes d'enseignement :

- public : accessible dans les villages, mais dont le niveau d'études est très bas
- privé : bon niveau d'études, mais le coût est élevé et essentiellement accessible dans les villes ce qui implique un déracinement des enfants éloignés des zones urbaines, pour aller en internat.

### Descriptif du projet

- But : permettre aux enfants éloignés de la ville, issus de familles vivant dans les vallées reculées, d'étudier dans les meilleures conditions physiques et psychologiques.
- Objectif : financer la scolarité des enfants et créer une maison, permettant d'accueillir les enfants inscrits en école privée dans un contexte familial.
- Les enfants concernés sont choisis en fonction de leur lieu d'habitation (zones pauvres), de leur âge, de leur motivation à étudier et des revenus de la famille.

## **Le projet concrètement**

Notre objectif est d'accueillir dans une maison collective jusqu'à 10 enfants entre 4 et 17 ans, accompagnés d'une « maman monitrice » et de les scolariser.

La maison doit disposer d'une salle à manger, d'une cuisine, de deux salles de bains, de toilettes, et de 2 chambres dortoirs respectant la mixité, et d'un local administratif, le tout clos d'une enceinte.

Les enfants sont inscrits dans une école privée, proche de la maison.

Deux associations sont créées légalement :

- Une en France permettant de collecter des fonds pour financer la branche Népalaise.
- Une au Népal permettant de gérer la maison d'enfants et de collecter des fonds pour l'association.

Une convention de partenariat est signée par les deux parties définissant les engagements réciproques.

La branche népalaise est gérée par un collectif de sept membres et notre correspondant permanent est une personne de confiance Itta Gurung.

### **Qui est Itta :**

Itta est guide de moyenne montagne. Il a été lui-même parrainé dans sa scolarité et souhaite perpétuer cette démarche tant que l'éducation népalaise dans les endroits retirés n'est pas opérationnelle.

Il est membre actif de l'association « Les bistaris », créée le 3 décembre 2011 par des français de Gilly sur Isère, qui a pour but d'aider l'école de Kashigaon de la vallée des Gurung au Népal.

Il propose avec son épouse, ce projet de gérer l'association népalaise et la maison d'enfants.

### **Quel est le rôle de l'association népalaise :**

Elle choisit les enfants éligibles au sein des familles pauvres de différents villages, en fonction de leur motivation et de leur curiosité pour faire des études. Les membres du bureau de l'association française donnent leur accord pour l'intégration des nouveaux enfants.

Elle est responsable :

- Du fonctionnement de cette maison,
- Du choix de l'école privée, de l'inscription et du suivi de la scolarité,
- De la gestion de l'association népalaise, et de son budget,
- Des relations avec les parents des enfants scolarisés, l'école et l'administration népalaise en général,
- De la bonne conformité de l'association népalaise avec les règles en vigueur au Népal.
- Elle s'assure que les enfants sont en bonne santé lors de leur arrivée et tout au long de leur séjour.

Ce projet est prévu pour un démarrage en Avril 2014, nouvelle rentrée des classes. Il doit s'inscrire dans la durée afin de permettre aux enfants d'aller au bout de leur scolarité. (Dix ans à minima)

Les enfants sont accueillis durant les périodes scolaires, pendant les vacances ils rentrent dans leur famille, et les charges de structure sont maintenues.

Quatre enfants sont déjà identifiés pour le démarrage du projet. Ensuite, le nombre d'enfants évoluera peu à peu en accord entre l'association népalaise et l'association française pour arriver à une dizaine d'enfants.

## **Le budget prévisionnel pour 10 enfants**

### **Investissement de départ en euros**

-	Déclaration association au Népal	200.00
-	Matériel de cuisine et alimentation de base	500.00
-	Bouteilles de gaz 40x2	080.00
-	6 Lits superposés et linge de lit (3 par chambre 100*6)	600.00
-	Travaux de rafraîchissement (peinture, Sols)	200.00
-	Mobilier (Tables chaises bureaux)	300.00
-	Pharmacie de base	100.00
-	Tenues et matériel scolaire	150.00
<b>TOTAL</b>		<b>2130,00 euros</b>

### **Frais de fonctionnement mensuel pour 10 enfants (en euros)**

-	Location de la maison, eau, électricité, gaz, petits travaux	250.00
-	Salaire de deux monitrices	090.00
-	Nourriture (30euros x12 personnes)	360.00
-	Frais de scolarité, inscription aux examens, transports, casse-croute (10x30euros)	300.00
-	Frais médicaux	040.00
-	Dépenses diverses (matériel scolaire, transport, vêtements)	100.00
<b>TOTAL</b>		<b>1140,00 euros</b>

### **Provision pour aléas (en euros)**

-	Frais médicaux d'urgence	100.00 euros
---	--------------------------	--------------

## Actions prévues

Les donateurs seront informés régulièrement des avancés du projet (lettre d'informations tous les 3 mois) et une fois par an lors du Conseil d'Administration.

L'équipe française prospecte pour trouver des financements et anime des manifestations pour collecter des dons. Exemple : vide grenier, randonnées, concert, repas à thème ...

Régulièrement (à minima une fois tous les 2 ans) ou lorsqu'ils le jugent nécessaire, des adhérents de l'association française se rendent au Népal pour rencontrer les enfants et s'assurer du bon fonctionnement de la maison.

Les comptes de l'association française sont présentés auprès de l'ensemble des adhérents lors de l'Assemblée Générale, ainsi que chaque fois que le Conseil d'Administration en fait la demande.

L'association népalaise fournit un détail de l'utilisation des sommes versées au moins une fois par an.

Les résultats scolaires des enfants sont envoyés tous les trois mois par l'association népalaise à l'association française qui peut en informer les adhérents.

## Contacts

### Au Népal :

Itta Gurung,  
Association Naya Sapana Foundation Nepal

Naya Sapana Foundation  
G.P.O Box:- 3319  
Sundhara, Kathmandu

Nepal

Tel 00977 9841319618  
Email : [ittagurung@gmail.com](mailto:ittagurung@gmail.com)

### En France :

Site internet : <http://nayasapana.free.fr>  
Email : [nayasapana@free.fr](mailto:nayasapana@free.fr)

Naya sapana Nepal – France  
64 avenue de champagne  
33600 Pessac France